Rhône : un anarchiste taguait des croix gammées

03/05/2012 à 17h07

Entendu, il a été placé en garde à vue puis relâché avec une convocation à la maison de justice de Givors. Déjà la semaine passée, des graffitis représentant des croix gammées avaient été peints aux mêmes endroits, aussitôt nettoyés par la municipalité. Le sexagénaire se revendique anarchiste et vit en marge de la société. Selon le maire excédé, Gérard Banchet, cet administré serait un habitué des affichages intempestifs et de propos injurieux.

Le Progrès

(Merci à Zentropiste)